

Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL

Location meublée à titre de résidence principale : Congé donné par le bailleur pour motif sérieux et légitime

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception / ou par acte d'huissier / ou remis en main propre contre récépissé ou émargement

Nom et prénom locataire

Adresse locataire

Tél. locataire

Nom propriétaire

Adresse propriétaire

Objet : Congé pour motif légitime et sérieux

Madame, Monsieur,

Votre bail concernant le logement situé (adresse), conclu le ... (date de signature du bail), vient à expiration le

Conformément à l'article 25-8 de la loi du 6 juillet 1989, j'ai l'honneur de vous donner congé pour ce logement.

Ce congé est motivé par le(s) motif(s) légitime(s) et sérieux suivant(s) :

.....
.....

Je vous remercie de bien vouloir prendre en conséquence toutes dispositions afin de trouver un autre logement et de me restituer le logement en bon état de propreté, de réparations locatives et conforme à l'état des lieux d'entrée dressé le ... (date de l'état des lieux d'entrée).

Je vous propose d'établir l'état des lieux de sortie prévu par l'article 25-5 de la loi du 6 juillet 1989 dès que vos meubles auront été déménagés du logement, soit au plus tard à la fin du bail, le

Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir me faire savoir si la date proposée pour établir l'état des lieux vous convient ou de m'en proposer une autre, dans le cas où vous souhaiteriez libérer les lieux de façon anticipée.

Je vous restituerai le dépôt de garantie au plus tard dans le délai légal après la remise des clés dans les conditions prévues à l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989.

Restant à votre entière disposition pour toute précision et dans l'attente de vos éventuelles propositions pour une date d'état des lieux ou de remise des clés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le... à ...

Signature

Le congé doit être notifié à chacun des époux ou partenaires de PACS (à moins que l'existence de l'un d'eux n'ait pas été préalablement portée à la connaissance du bailleur) ou à chacun des colocataires.